

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Extrait du jugement rendu par le tribunal de première instance de Lille, jugeant correctionnellement, à l'audience du 9 février 1863.

A la charge de FIDÈLE DEBEURME, âgé de 44 ans, né à Heesters (Belgique), marchand de lait à Watrellos, convaincu de tromperie pour avoir en 1863, en janvier, falsifié des denrées alimentaires destinées à être vendues, en additionnant de l'eau le lait battu qu'il savait être falsifié de 40 % au-delà des 20 % tolérés pour la préparation du beurre.

Qu'il y a des circonstances atténuantes; Vu les articles 1, 6 de la loi du 27 mars 1831, 423, 463 du Code pénal.

Le tribunal le condamne à six jours de prison, à 50 francs d'amende et aux frais.

Ordonne que le présent jugement sera imprimé par extrait au nombre de 25 exemplaires et qu'il sera affiché dans la commune de Watrellos, notamment à la porte du domicile de Debeurme, et qu'il sera inséré, aussi par extrait, dans le Journal de Roubaix.

Le tout aux frais du condamné. Certifié, LUTIN.

Vu au parquet. Le procureur impérial, VILLEDIEU. (3595)

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

Tribunaux.

On lit dans le Moniteur :

Le procureur impérial près le tribunal de la Seine a requis des poursuites à l'occasion de la publication dans le journal l'Opinion nationale (numéro du 20 février) d'une lettre ayant pour titre l'Industrie cotonnière, signée E. Noel.

M. Fleury est chargé de l'information dans laquelle sont impliqués le gerant et l'imprimeur du journal, ainsi que le signataire de la lettre, sous l'inculpation d'excitation au mépris ou à la haine des citoyens les uns contre les autres, et de publication de fausses nouvelles.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 23 février 1863.

Les démolitions pour continuer la rue Lafayette de la rue du Faubourg-Poissonnière, ou elle s'arrêtait, jusqu'à la rue Lafitte, se poursuivent avec une activité extraordinaire. Le 1er juillet prochain, une personne armée d'un télescope et placée devant l'hôtel Lafitte, pourra apercevoir à une distance de huit kilomètres la forêt et le village de Bondy, car la rue Lafayette, qui se termine à l'ancienne barrière de la Petite-Villette, est continuée par la large et belle rue d'Allemagne qui traverse Pantin jusqu'à Bondy. Ce sera la plus longue perspective de la capitale.

Tandis que les dilettanti ne peuvent se consoler du départ de M^{lle} Patti, les chercheurs d'émotions plus fortes se préparent à l'épopée militaire en répétition au Théâtre du Châtelet, et pour laquelle on fait des préparatifs vraiment extraordinaires. *Marsyas*, c'est le nom du nouvel ouvrage de M. Victor Séjour, fera cette semaine sa première apparition.

Le Palais-Royal monte une *Salambo*, plus de Nantier que de Carthage, ce qui importe peu, pourvu qu'elle fasse rire.

Au Cirque, grand saisissement tous les soirs. Un dompteur du nom fâcheux de Croket, traite avec la plus téméraire familiarité des lions et des panthères qui n'en feraient au besoin qu'une bouche. Souhaitons que l'envie ne leur prenne pas de s'assurer, en en mangeant un peu, si leur maître est aussi bon qu'il le prétend avec immodestie.

Le tirage au sort pour la classe de 1863 a commencé aujourd'hui à Paris.

On croit que le taux de l'exonération sera fixe, comme l'an dernier, à 2,500 francs.

C'est dans la séance du 19, à la Chambre des communes, que lord Palmerston a présenté le projet relatif à la dotation du prince de Galles. La salle, dit le *Standard*, était remplie, et le noble ministre a pris la parole au milieu des applaudissements.

Voici par quelles paroles lord Palmerston a commencé :

« Je n'ai pas besoin de rappeler à la Chambre, a dit le noble lord, qu'elle a l'honneur de vivre dans une monarchie constitutionnelle. Vous avez fait l'expérience des bienfaits de ce régime, et ils vous paraissent plus grands encore lorsque vous comparez la situation de l'Angleterre à celle des autres pays. (Applaudissements.) Vous voyez à l'est les maux produits par l'arbitraire et à l'ouest la misère et la désolation créées quelquefois par les institutions démocratiques et républicaines. (Vifs applaudissements, surtout sur les bancs de l'opposition.)

Le ministre, après avoir rappelé les diverses dotations accordées aux princes de Galles à différentes époques, établit le budget du prince actuel qui s'élève à tant en raison de ses revenus personnels que de la dotation votée par la Chambre. Le chiffre annuel de près de deux cent mille livres sterling, soit 2,500,000 fr.

La Chambre accorde en outre un douaire de 50,000 livres à la princesse de Galles.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Le journal *La Paix* a osé mettre en circulation le canard suivant :

« Des ingénieurs, qui figurent parmi les plus distingués de France, MM. Fiacchat, Petiet, Lechâtellier, Girard et autres, viennent d'approuver un projet de chemin de fer de Paris à Marseille qui réaliserait un progrès qualifié naguère d'impossible. Ils croient que la distance de Paris à Marseille (813 kilomètres) peut être franchie en une heure et demie avec plus d'économie et de sécurité qu'elle ne l'est aujourd'hui en dix-huit heures ; ils le croient si bien, que plusieurs d'entre eux se trouvent parmi les demandeurs en concession. Le projet est déjà sous les yeux de l'empereur, et ne tardera pas, nous assure-t-on, à passer dans le domaine des faits légaux et pratiques. »

— Il y a quelques jours, raconte la *Gironde*, six jeunes ouvrières de Bordeaux, de celles qui gagnent environ un franc par jour, se trouvaient réunies chez les Sœurs de charité rue des Augustines dans le but de souhaiter la fête d'une des religieuses. Elles lui exprimaient leur reconnaissance, mais c'était tout ; elles n'avaient pas de cadeau à lui offrir. Tout à coup des cris se font entendre dans une chambre voisine. Les ouvrières sortent aussitôt pour en connaître la cause, et elles voient une petite fille tout en larmes, qui serrait étroitement une autre enfant et qui poussait des cris chaque fois qu'on essayait de la séparer de sa compagne. Elles apprennent que ces deux petites filles sont sœurs, qu'elles viennent de perdre leur frère, et que la mère est restée chargée de huit enfants.

Les sœurs de charité en ont recueilli une ; mais c'est tout ce qu'elles ont pu faire, et malgré l'attendrissement que leur cause la désolation de cette petite fille qui ne veut pas se séparer de sa sœur, elles ne peuvent pas l'adopter, car elles ne pourraient ni la nourrir ni l'habiller.

— Si nous n'us en chargions, nous ? dit une des ouvrières ; elle pourrait rester avec sa sœur, et nous aurions un cadeau à offrir à sa sœur A...

Une adhésion enthousiaste accueille sa proposition, et cette enfant est adoptée par les six jeunes filles. Ce sont elles qui paieront sa pension, qui l'habilleront. Une contribution est fixée. Une religieuse fait observer que c'est plus qu'il ne faut. N'importe, on n'en retranchera rien. Le surplus, s'il y en a, sera placé à la caisse d'épargne et sera la dot de l'enfant quand elle sera grande. Un cadeau de fête était trouvé par ses sœurs A ; la petite fille lui offre par ses nouvelles protectrices, et place sous sa garde.

— On a calculé qu'en salves, politesses royales et militaires, échanges de tapages courtois, signaux d'étiquette, formidités de rades et de citadelles, lever et coucher du soleil salués tous les jours par les forteresses et tous les navires de guerre, ouverture et fermeture des portes, etc., etc., le monde civilisé traitait à poudre par toute la terre, toutes les vingt quatre heures, cent cinquante mille coups de canon inutiles.

A 6 fr. le coup de canon, cela fait 900,000 francs par jour, soit par an trois cent millions qui s'en vont en fumée.

Au moins ces coups de canon ne font-ils de mal à personne. Il est vrai qu'ils vident un peu plus la bourse des contribuables.

— A Vivickheim, dans le Tyrol, nous dit le *Journal Allemand*, de Francfort, a eu lieu, la semaine passée, une chasse d'un genre tout-à-fait nouveau à ce degré de latitude. Un grand éléphant mâle, qu'on transportait dans une cage à roues, fut pris en route de tels accès de fureur, qu'on craignait qu'il ne se sauvât à travers champs en entraînant la voiture et les chevaux. Arrive à Wichberg, l'animal se précipita avec sa cage, dont on avait dételé en toute hâte les chevaux, vers le fond de la cour où l'on réussit à fixer la cage à l'aide de fortes chaînes. Pour calmer le dangereux patient, on lui administra douze grains de digitale. Le remède produisit quelque effet, mais la fureur de l'animal redoubla tellement à l'approche du corneau, que son maître, à son grand regret, dut prononcer sa sentence de mort. D'abord, on essaya la strychnine, mais une dose assez forte qu'on lui fit avaler dans un petit pain, ne sembla produire aucun effet. On se décida alors à le fusiller.

Cinq des meilleurs tireurs de la localité s'avancèrent pour tirer simultanément sur lui à travers une ouverture pratiquée dans la cage. Les cinq balles entrèrent dans les deux yeux sans que le géant poussât un cri ou remuât. Pendant deux heures, le feu continua à courts intervalles. Le pauvre colosse finit enfin par chanceler, s'affaissa sur ses pieds de derrière, se releva en sursaut en détruisant la cage, et s'avança avec calme et majesté dans la cour. Par précaution, on avait attaché une corde à une de ses jambes ; mais tous les efforts d'un grand nombre d'hommes pour le renverser par terre en tirant furent inutiles. La corde se cassa et l'animal resta debout ; mais, comme dès le début du combat il avait été privé de la vue, il fut facile de s'approcher de bien près de lui, et enfin quelques balles bien placées l'abattirent.

L'éléphant était haut de 5 aunes 3/4 ; ses défenses mesuraient 5 pieds, et le poids de son corps n'était pas de moins de 4,300 kilogrammes.

— Un avocat qui vient de mourir à Kronenbourg (Autriche) a légué l'usufruit d'une somme de 2,000 florins (5,000 fr.) à celui de ses domestiques qui se chargera

de l'entretien de son chien, de son chat et de son serin. Après la mort de ces animaux, le capital reviendra aux héritiers du défunt.

— Il vient de se déclarer à Plymouth (Indiana) une terrible épidémie qui a défilé jusqu'ici tous les efforts de la science et qui emporte en peu d'heures ceux qui en sont atteints. Nul symptôme n'en fait pressentir l'approche. Le malade est pris de frissons auxquels succède promptement une prostration dont il ne se relève plus. Les muscles se roidissent, la pupille de l'œil devient sensible à la lumière et même au toucher, la surface du corps est douloureuse, la tête est rejetée en arrière, les mâchoires fixes et la respiration siffle avec force à travers les dents serrées, enfin le malade est complètement aveugle et sourd. Chez les enfants, la prostration qui suit la période des frissons est fréquemment interrompue par des convulsions. De larges plaques noires se manifestent sur différentes parties du corps et ces membranes, ce dernier phénomène est le signal de la mort. Dans quelques cas exceptionnels, l'agonie dure plusieurs jours et se prolonge au milieu d'une sorte de fièvre typhoïde avec paralysie des extrémités. D'autres fois encore la prostration cesse, le malade se sent revivre et paraît entrer en convalescence, mais après une heure ou deux de cette intermittence trompeuse il est pris d'un délire soudain auquel il succombe presque instantanément.

Cette terrible affection a, dit-on, beaucoup d'analogie avec une méningite cérébro-spinale qui apparut à New-York et dans la Nouvelle-Angleterre durant la guerre de 1812-1814, et emporta beaucoup de soldats américains. En 1812 elle se vit en Virginie avec une extrême violence. Enfin elle a été signalée dans le Michigan dans l'hiver de 1848-1849, et y a été connue sous le nom de *Spotted fever*.

— On a souvent entendu parler de chats qui ont attaqué des enfants pour les mûler et se nourrir de leur chair ; mais que de grandes personnes aient été victimes de ces carnivores, c'est ce qui n'a guère été signalé jusqu'à présent.

A Wandau, village près de Wariowerder (Prusse occidentale), on a trouvé dernièrement une femme qui vivait seule, dont la tête, le cou, la partie supérieure de la poitrine et une main avaient été rongés jusqu'aux os.

Les médecins, requis par la justice, ont reconnu que les horribles mutilations de cette femme, morte déjà depuis plus de huit jours quand on l'a trouvée, avaient été faites par son chat, qui, renfermé avec elle, avait dédaigné toute autre nourriture pour manger de la chair humaine.

Ce chat avait été pourtant bien choyé et bien soigné par sa maîtresse ; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à ronger son cadavre, même pendant que les médecins examinaient les causes de la mort de cette personne, qui, selon toutes les apparences, a été tuée par son chat pendant qu'elle dormait. Le chat s'était attaqué à la gorge en premier lieu. Le public l'a tué à coups de pierres.

— Du 1^{er} au 5 mars, il va paraître chez un de nos principaux éditeurs parisiens un curieux ouvrage en deux volumes sous ce titre singulier : LA IV^e RACE.

Dans les régions où les principaux chapitres de cet ouvrage ont circulé déjà, on s'accorde à lui prédire un succès qui ne serait point exempt de vigoureuses attaques. L'auteur s'est proposé de démontrer qu'entre la France et l'Empire des Napoléons, il s'est opéré un travail de mutuelle identification qui les rend désormais inséparables.

Sous le rapport typographique, la IV^e Race n'aura rien à envier aux œuvres publiées avec le plus grand luxe. 3585.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

BULLETIN FINANCIER.

23 février 1863.

Le marché, faible au début, n'a pas tardé à se raffermir malgré la baisse de 1/8 à Londres.

Le public financier semble revenir un peu sur les appréhensions exagérées qui ont occasionné la dépréciation des cours à la fin de la semaine dernière.

Les transactions ont été, d'ailleurs, peu nombreuses.

La Bourse d'aujourd'hui est une halte dans la baisse plutôt que le commencement d'une reprise.

Avant de s'engager dans de nouvelles opérations, les spéculateurs veulent être bien fixés, non-seulement sur la véritable portée des événements de Pologne, mais encore sur le véritable état de nos relations avec la Prusse et la Russie.

La rente a ouvert et fermé à 69.95 ; elle a varié entre 69.60 et 69.75.

Les fonds anglais sont à 92 1/4 à 3/8.

A Vienne, les chemins sont faibles et les changes renchérissent.

L'emprunt italien se maintient toujours entre 69.50 et 69.80.

Les deux Mobilis ont remonté, le français de 1152.50 à 1175 pour fermer à 116, et l'espagnol de 832.50 à 845, pour fermer à 838.7.

L'Orléans s'est traité de 1092.50 à 1100 ; le Nord à 1027.50 ; l'Est à 547.50 ; le Lyon de 1170 à 1180 ; le Midi de 782.50 à 785 ; l'Ouest à 555 ; le Genève à 398.75.

Les Autrichiens sont tenus de 508.75 à 511.25 ; les Lombards de 580 à 582.50 ; les Russes de 420 à 422.50 ; les Romains à 375.

Le Saragosse fait 682.50 et le Nord de l'Espagne 535 à 540.

Les Transatlantiques se négocient de 555 à 560 ; le Gaz Parisien de 166 à 1685 ; les Ports de Marseille de 635 à 645 ; les Rivioli à 225.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.65. 4 1/2 % 98.50. Banque de France, 3.370. Crédit foncier, 1.435.

Pour extrait : J. REBOUX.

Cent mille francs à gagner pour 25 c.

Chez les libraires, les débiteurs de tabac, etc. (de notre ville et de toutes les autres villes de la France), on peut, dès aujourd'hui, se procurer les billets à 25 c. de la Nouvelle Grande Loterie qu'annoncent les journaux de Paris. — Loterie très-importante (gros lot 100,000 fr.) qui, pour 25 c., fait gagner parmi les 275 lots en espèces, un gros lot de 100,000 fr. — Montant total des lots déposés, avant le premier tirage, à la Banque de France, et tirages publics, sous la surveillance de l'Autorité, à Paris, à l'Hôtel-de-Ville. 3389-4380

THÉÂTRE.

L'administration de notre théâtre a droit à des félicitations. Depuis quelque temps, il apparaît sur notre scène de véritables talents qui ont le privilège d'attirer la foule et de la charmer. Le public, à chaque apparition applaudit des deux mains.

Après de nombreuses ovations dont les échos de la salle retentissent encore. M^{lle} Scriwanek a donné, dimanche, sa dernière représentation, au milieu d'un triomphe dont elle gardera le souvenir, comme notre ville gardera celui du passage trop rapide de l'éminent artiste.

Un talent comme celui de M^{lle} Scriwanek n'est pas de ceux qu'il est facile de remplacer. M^{me} Esclozas, qui vient de faire une courte apparition au théâtre, avait donc à déployer bien des qualités pour faire oublier avec avantage celles qui distinguent sa rivale.

Dans la représentation de lundi dernier, M^{me} Esclozas a réalisé une véritable tour de force ; aussi a-t-elle enlevé les bravos, les applaudissements de la salle entière.

Grace, distinction parfaite, talent hors ligne, voix charmante et sympathique, M^{me} Esclozas possède à la fois tous ces dons.

L'arrivée de M. Bardou, cette autre célébrité théâtrale, nous fait espérer le voir rester parmi nous. M^{me} Esclozas qui ne pourrait que recueillir de nouveaux bravos en compagnie du célèbre comique parisien.

Commentaire sur l'impôt des chevaux et des voitures.

La question de l'impôt des chevaux et des voitures est, en ce moment, à l'ordre du jour. On l'entend discuter partout, et la loi du 2 juillet est généralement peu comprise, ce qui fait naître une grande incertitude dans l'esprit des contribuables.

M. Deshaies, chef de division à la préfecture de Montauban, vient de faire paraître un travail très remarquable sur cette loi ; et des différents commentaires qui ont été publiés, c'est assurément celui qui nous a paru le plus clair, le plus substantiel, et qui mérite le mieux, à tous les points de vue, d'être consulté.

Nous rendrons prochainement compte de cette brochure avec plus de détail ; mais en attendant, elle mérite d'être signalée à l'attention du public.

Brochure in 8°. — S'adresser à Paris, librairie Hachette ; à Montauban, au bureau du *Courrier de Tarn-et-Garonne*. — Prix 1 fr. 50. — Remise aux libraires.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 26 février.

Première représentation de M. BARDOU aine, premier comique des théâtres du Vaudeville et des Variétés.

Première représentation de L'ACADÉMICIEN ET LE PROTÉGÉ, comédie-vaudeville en 1 acte.

M. BARDOU remplira le rôle de l'Académicien qu'il a créé à Paris.

Première représentation de LES PETITES MISÈRES DE LA VIE HUMAINE, vaudeville en 1 acte.

M. BARDOU remplira le rôle de Grenouillet qu'il a créé à Paris.

LA PAPILLONNE, comédie nouvelle en 3 actes.

Ordre : 1. La Papillonne ; 2. L'Académicien ; 3. Les petites misères.

Atis. — L'administration a l'honneur d'informer le public que M. Bardou n'a pu traiter que pour trois représentations.

Les bureaux seront ouverts à 6 h. 1/4. — On commencera à 7 h.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. ; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50 ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. ; parquet, 1 fr. 25 ; parterre, 75 cent. ; amphithéâtre, 50 cent.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à 4 heures, chez J. Rebourg, Grand-Rue, 55.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

THÉÂTRE DE LILLE.

Mercredi 25 février.

Première représentation de M^{lle} Schwaneck, premier sujet des Théâtres du Palais-Royal et des Variétés.

LE GAMIN DE PARIS.

Jeudi 26 février.

Au bénéfice des pauvres, LES HUGUENOTS, grand opéra en 5 actes.

Dimanche 15 mars (MI-CARÈME). DERNIER GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

Société de la Marq.

PAPETERIE MÉCANIQUE

Ed. Lambry et C^o.

A LILLE.

Capital : 400,000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs.

125 fr. à verser dans le mois de la souscription ;

125 fr. trois mois après ;

125 fr. neuf mois après le premier versement ;

125 fr. ne seront appelés qu'au besoin par le conseil d'administration ;

Outre l'intérêt de 5 0/0 qui sera servi aux actionnaires, ils auront droit à 60 0/0 dans les bénéfices.

AFFAIRE CERTAINE.

S'adresser à Lille, pour les renseignements, à MM. Perot et C^o, banquiers, chargés des encaissements, à MM. Ed. Lambry et C^o gérants, rue de Théonville, 41 et à Ronbaix, à M. Ecrepont-Brasme. 3579

Contrefaçons et Imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens, qui, au lieu de Jonner du Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la Magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la gomme, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. Pour éviter TOUTE FRAUDE, on doit vérifier en achetant, si chaque boîte porte la signature DESBRIÈRE, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepelletier, 9 à Paris.

La vogue universelle

Dont jouissent le SIROP et la PÂTE DE NAFÉ de DELANGRENIER, est fondée sur leur puissante efficacité contre les RHUMES, la GRIPPE et les irritations de POITRINE, et sur l'approbation de 50 médecins des hôpitaux de Paris, qui leur ont reconnu une supériorité incontestable sur tous les autres pectoraux.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 24 février 1863.

Esprit 3/6 Montpell. l'hect. id 58

3/6 betterave fin. id 58

3/6 melas. ind. id 58

3/6 fin de grains. id 58

3/6 de riz. id 45

Genièvre. id 45

Anis. id 50

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE, ET VERMELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très galleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 85 fosses, mis en voiture et 2^e id. 1 fr. 65 rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

FINES NOISSETTES, 1 fr. 55 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

GROSSE GAILLERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 80 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 60 mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50 (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

GROSSE GAILLERIE, (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 85 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 65 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des 1^{re} qual., 1 fr. 75 fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45